

## **Question orale de Kattrin Jadin à Ludivine Dedonder (Défense)** **sur "La transition énergétique à l'armée"**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le président, madame la ministre, le questionnaire fait suite au débat que nous avons eu sur la note de politique générale. Je me suis permise de redéposer cette question, puisque les réponses obtenues n'étaient pas concluantes de mon point de vue.

*En matière d'efficacité énergétique, notre Défense a encore beaucoup de travail devant elle. Nombreux sont les matériaux voire les véhicules militaires qui ont déjà atteints un certain âge dont la consommation d'énergie est assez importante. À long terme, je crains donc que l'on ne pourra pas se passer de remplacer certains équipements militaires.*

*Madame la ministre, ma question à ce sujet est simple. Que prévoyez-vous pour améliorer l'efficacité énergétique à la Défense?*

*Je vous remercie, madame la ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.*

**Ludivine Dedonder, ministre:** Monsieur le président, madame Jadin, la majorité des équipements militaires d'ancienne génération sont en cours de remplacement par des matériels qui seront moins polluants et dotés d'une meilleure efficacité énergétique.

Dans ses procédures d'achat, la Défense impose, quand les conditions opérationnelles le permettent, des exigences en matière d'émissions polluantes qui contribuent à la réduction de la consommation des véhicules militaires.

Dans le futur, une partie de la flotte de véhicules militaires pourra se voir dotée de technologies hybrides, si les conditions technico-opérationnelles et budgétaires le permettent. Cela contribuera à l'amélioration de l'efficacité énergétique de la Défense.

Par ailleurs, la Défense applique la circulaire 307*sixies* du SPF BOSA du 21 avril 2017 qui a été publiée le 11 mai 2017 pour le renouvellement de son parc de véhicules de types commerciaux.

De même, la construction de futurs quartiers militaires et les rénovations d'infrastructures existantes seront réalisées selon les derniers standards en matière de performance énergétique.

La marine est actuellement occupée à renouveler sa flotte de navires. Ceux-ci seront conformes aux normes les plus strictes d'émission, y compris celle de MARPOL Tier 3 et de la réglementation européenne.

Les nouveaux chasseurs de mines seront équipés à cet effet d'une installation de traitement des gaz d'échappement, afin de diminuer l'émission de NOx. Les nouvelles frégates seront équipées d'une propulsion diesel électrique qui réduira sensiblement la consommation par rapport aux frégates actuelles.

La marine a également pris diverses mesures pour les navires actuellement en service. Les moteurs deux temps des petites embarcations sont remplacés au fur et à mesure par des moteurs quatre temps moins polluants. La coque des patrouilleurs sera adaptée en 2023-2024

par un nouveau système limitant la consommation d'énergie. Les turbines à gaz des chasseurs de mines actuels sont remplacées par des moteurs diesel consommant nettement moins de carburant.

La composante air est en pleine transformation et remplace sa flotte volante dans tous les domaines aériens. Cette opportunité permet de faire mieux qu'avant en termes d'efficacité énergétique.

Avec les nouveaux projets d'infrastructure à la suite de l'introduction de nouveaux systèmes d'armes dans les différentes unités de la composante air, un pas gigantesque sera franchi vers la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> comme entre autres l'utilisation de l'électricité verte, une isolation élevée, l'utilisation maximale des eaux de pluie, etc.

Le matériel *aircraft ground equipment* acquis pour le F-35 et le MQ9B est dans sa grande majorité de type hybride. Cela signifie qu'il existe deux options d'alimentation électrique: l'électricité, connectée à l'infrastructure, et l'énergie propre diesel. Avec l'arrivée de la nouvelle infrastructure, ce matériel fonctionnera presque entièrement à l'électricité sur nos bases, de sorte que presque aucune émission de CO<sub>2</sub> ne sera générée.

De même, le nouveau complexe F-35 et MQ9B sera volontairement construit de manière compacte avec l'intention de favoriser la mobilité douce, les déplacements à pied, les petits véhicules électriques, les vélos, etc.

**Katrin Jadin (MR):** Merci beaucoup. J'ai bien fait de poser cette question, madame la ministre, parce que j'ai reçu énormément de détails. Je constate que non seulement il y a déjà des projets très concrets avec la marine et l'armée de l'air, mais qu'il y a aussi des prévisions pour l'infrastructure. J'aurai une question ultérieurement sur l'avenir de nos casernes. C'est d'ailleurs peut-être l'occasion de glisser une ou deux questions complémentaires. Je veux vous dire merci aussi. Je pense, en effet, que ce sont de bonnes décisions.

Une petite remarque: j'ai été anciennement présidente de la commission Dieselgate. J'ai toujours été de ceux qui considèrent que, par rapport à d'autres carburants, le diesel est le moins polluant en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Je constate que Mme la ministre et la Défense partagent cette même philosophie!